



A l'appel de la CGT, de FO, de Sud et de la FSU

mardi 18 mars, mobilisons-nous pour dire NON aux attaques contre les salariés

Le mardi 18 mars, la CGT, FO, Sud et la FSU appellent dans tout le pays à une journée de grève et de manifestations. Cet appel à la grève couvre les salariés pour la totalité de la journée.

Soyons nombreux à la manifestation 15h place de la Bourse à Mulhouse

rdv à partir de 14h15 devant chaque atelier

Quand les patrons remettent en cause les acquis des salariés en s'attaquant aux emplois, aux primes, aux salaires, aux horaires, aux conditions de travail, il faut que les salariés se défendent.

Bien sûr, une seule journée de grève ne suffira pas à faire reculer patrons et gouvernement. Mais se défendre, cela commence déjà par dire à un moment : « STOP, ça suffit ! »

Aucune raison d'accepter des conditions de travail qui nous usent et nous abiment !

Aucune raison d'accepter des salaires insuffisants !

Aucune raison d'accepter l'aggravation de la précarité et de la flexibilité !

Le gouvernement et le patronat sont à l'offensive : augmentation de la TVA, intégration au revenu imposable du salarié de la part mutuelle payée par l'employeur, licenciements massifs, aggravation des conditions de travail, baisse du pouvoir d'achat, suppressions de postes dans les services publics...

Le gouvernement nous impose des hausses d'impôts alors qu'il fait des milliards d'euros de cadeaux aux grandes entreprises qui n'en ont pourtant pas besoin.

Avec le « pacte de responsabilité », Hollande a annoncé que les patrons ne paieront plus de cotisations familiales à partir de 2017 (voir encadré).

Les patrons avaient réclamé une nouvelle baisse des cotisations, ils l'obtiendront : 30 milliards € de nouvelles exonérations* sur les cotisations sociales ! Mais les patrons ne s'engagent sur aucune contrepartie : « donnez d'abord l'argent, et on discutera après d'éventuelles embauches ». Si une baisse des cotisations patronales pouvait créer de l'emploi, cela se saurait ! Au contraire, pendant que les actionnaires empochent les cadeaux, le chômage ne cesse d'augmenter.

*Les exonérations pour les grandes entreprises se chiffrent en dizaines de milliards d'euros. Grâce à la droite, elles économisent 400 euros de cotisations patronales par mois sur un smic. Le gouvernement socialiste y a ajouté le crédit impôt compétitivité emploi (CICE). C'est un allègement supplémentaire des cotisations patronales de 4 % la première année et de 6 % les suivantes.

Les directions de la CFDT, de la CFTC et de la CGC ont mis leur signature au bas de ce « pacte de responsabilité » anti-ouvrier.

Les directions syndicales devraient être là pour défendre les intérêts des salariés, et d'eux seuls. Leur rôle ne doit certainement pas être de cautionner une politique d'assistantat au patronat, qui empoche l'argent et continue de massacrer l'emploi.

Les cotisations familiales, qu'est-ce que c'est ?

Ces cotisations assurent pour les deux tiers le financement de la branche Famille de la Sécurité sociale. La branche Famille de la Sécurité sociale, c'est : les allocations familiales accordées à tous les couples ayant au moins deux enfants et le complément familial versé sous conditions de revenus au-delà de trois enfants, l'allocation de rentrée scolaire, le financement des crèches, le congé parental, ainsi que l'aide au logement ou encore l'allocation versée aux adultes handicapés.

Les allocations familiales servent à un salarié à faire face aux dépenses qui lui permettent de vivre, lui et sa famille, et font donc partie du salaire que doit payer un employeur. C'est une partie de ce qu'on appelle le « salaire différé », qui est versé par les patrons dans une caisse commune et qui sert collectivement à l'ensemble des travailleurs pour se loger, se soigner et aussi entretenir leur famille.